

**Bulletin Académique N°31
21 mai 2012**

<http://www.bordeaux.snuep.com/>

**26, rue Paul Mamert
33800 Bordeaux / 0556689891**

snuepaquitaine@gmail.com

La FSU s'adresse au Président de la République

➔ Lettre adressée au Président de la République:

<http://fsu.fr/La-FSU-s-adresse-au-President-de>

➔ **PARIS, 16 mai 2012 (AFP)** - La secrétaire générale de la FSU, Bernadette Groison, a dans une lettre adressée mercredi au président François Hollande souhaité être rapidement "entendue", notamment sur les retraites, et avancé une série de demandes, dont la fin du gel des salaires des fonctionnaires.

La FSU plaide pour que soit mis un terme à la "précarité" dans la fonction publique" par "des recrutements" et demande que "soit rapidement supprimée la journée de carence" non indemnisée, "profondément injuste et totalement inefficace".

La secrétaire générale de la FSU salue en outre "les créations de postes prévues" dans l'Education qui "vont dans le bon sens ainsi que l'engagement qu'elles concerneront l'ensemble des personnels". Elle prône des "mesures d'urgence, dès la prochaine rentrée" comme la "création de postes" et la "décharge de service pour la formation des stagiaires".

➔ Le nouvel Observateur :

<http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20120516.FAP3716/la-fsu-reclame-a-hollande-des-ruptures-fortes-avec-les-choix-du-precedent-gouvernement.html>

➔ Emplois Public :

<http://infos.emploipublic.fr/2012/05/16/la-fsu-met-la-pression-sur-le-nouveau-president-de-la-republique/?print=yes>

➔ Challenges :

<http://www.challenges.fr/elections-2012/20120516.CHA6428/francois-hollande-et-jean-marc-ayrault-composent-leur-gouvernement.html>

➔ La FSU s'adresse au Ministre de l'Education Nationale :

<http://fsu.fr/La-FSU-s-adresse-a-Vincent-PEILLON>

➔ Dans ce même bulletin académique vous trouverez la lettre du SNUEP-FSU adressée au Ministre de l'Education Nationale.

Groupe de travail barème intra PLP

Il s'est tenu au rectorat le mardi 15 mai à 9 heures en présence de deux de nos Commissaires paritaires, Jean-Luc Massias et Pierre Verdeyrout.

➔ Généralités :

- 321 PLP participent au mouvement intra-académique.
- 54 sont inscrits au mouvement dans le cadre d'une mesure de carte scolaire !
- 17 collègues obtiennent 1000 points de priorité médicale.
- 37 modifications ont été actées pendant la commission !

➔ Travail des représentants du SNUEP-FSU :

Vos commissaires paritaires ont passé près de 15 heures à la préparation de ce GT : vérification des barèmes de nos adhérents, analyse de l'ensemble du document, fiches navette avec le Rectorat...C'est ainsi que 12 demandes de modification de barème avec pièces justificatives ont été adressées au Rectorat : 10 ont été retenues en GT ! Sans oublier le travail fait depuis plusieurs mois déjà avec les réunions mutations et les nombreux problèmes résolus avec le Rectorat bien avant ce GT (MCS, reconversions, ordre des vœux...)

Certains collègues peuvent encore se poser la question de l'intérêt d'adhérer à une organisation syndicale. Les actions menées pour défendre becs et ongles le devenir de nos sections et le travail fait par nos Commissaires paritaires démontre qu'il n'est absolument pas judicieux de rester isolé. Et ce n'est pas fini...

CAPA Hors Classe programmée pour le 6 juin 2012

Sont « promouvables » toutes et tous les PLP ayant atteint le 7^e échelon de la classe normale au 31/12/11. Il n'y a plus d'acte de candidature. La fiche syndicale (sur notre site) est un outil essentiel pour le suivi de chaque dossier individuel et pour l'intervention de vos commissaires paritaires SNUEP-FSU. Ainsi le syndicat vérifie les informations enregistrées par l'administration pour l'acte de gestion considéré. Il fait aussi rectifier les erreurs et/ou les oublis. Les interventions de vos élu-es permettent la prise en compte des éléments complémentaires, dans le strict respect des règles communes, et de peser sur les textes règlementaires pour permettre l'interprétation la plus favorable en s'appuyant sur des situations individuelles et faire avancer les demandes d'amélioration pour tous.

Contingent HC PLP Bordeaux = 126.

Grande enquête du SNUEP-FSU sur les CCF

La réforme du BAC PRO en 3ans a été l'occasion pour le ministère de l'EN de généraliser le Contrôle en Cours de Formation (CCF).

La session 2012 du Bac Pro en verra l'application et quasiment toutes les disciplines seront évaluées en CCF.

Le SNUEP-FSU a toujours été très critique sur ce mode de certification et a d'ailleurs réaffirmé, lors de son dernier congrès en 2011, de manière très ferme, son mandat pour un retour à un examen avec des épreuves ponctuelles terminales.

Puisque aucun bilan n'a été organisé par le ministère, le SNUEP-FSU considère qu'il est temps de faire un point sur la mise en place des nouvelles modalités d'évaluation dans la voie professionnelle. C'est pourquoi, il lance sa propre enquête.

Nous vous proposons de prendre quelques minutes pour répondre aux questions en cliquant sur ce lien : [Grande enquête 2012 sur le CCF](#)

Merci d'avance pour votre contribution à cette action syndicale.

NON-TITULAIRES / Quelques informations

- ➔ L'entretien d'évaluation est devenu obligatoire pour tout contractuel en CDD ou CDI. Ils doivent retourner au Rectorat les fiches d'évaluation au plus tard **le 25 mai 2012**.
- ➔ Sur notre site (<http://www.bordeaux.snupef.com/>) vous trouverez une fiche syndicale à nous retourner avec la confirmation de votre demande afin qu'on puisse suivre votre dossier.
- ➔ **Mardi 3 juillet 2012** : CCPA barème MVT contractuels d'enseignement
- ➔ **Le 17 juillet** : La CCPA d'affectation est prévue

Mouvement Intra-académique / Quelques dates

- ➔ **Du 21 mai au 30 mai 2012** : Traitement du mouvement par l'algorithme.
- ➔ **12 juin 2012** : information du PROJET d'affectation.
- ➔ **Du 19 juin au 22 juin 2012** : CAPA « mouvement intra ».
- ➔ **Du 25 juin au 30 juin 2012** : Réception des demandes de révision d'affectation.
- ➔ **Du 11 au 13 juillet 2012** : Phase d'ajustement.

Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien !

Demande d'audience au nouveau Ministre de l'Education Nationale

Monsieur le Ministre,

Durant 5 ans l'enseignement professionnel a été mis à mal, déstructuré, fortement affaibli au profit de l'apprentissage et ses personnels méprisés. L'ancien gouvernement affichait l'objectif de 800 000 à 1 000 000 contrats d'alternance d'ici 2015, en convergence avec les régions pour un développement important de l'apprentissage. La circulaire de rentrée 2012 rend obligatoire l'alternance lors des dernières années de préparation au Bac Pro et au CAP. Il est important pour nous que cette circulaire soit réécrite et de voir abroger rapidement les lois « Cherpion » qui remettent en cause la scolarité obligatoire, permettent le développement l'apprentissage dès 14 ans et créent une inégalité de traitement entre ces différentes modes de formation professionnelle initiale.

Parallèlement, la mise en place de la généralisation du Bac Pro en 3 ans a eu pour conséquence une diminution sans précédent des jeunes lycéennes et lycéens professionnels : 33 000 élèves de moins pour la rentrée 2012 soit 6 % de son effectif total. Alors que le taux de scolarisation des 15-19 ans est en baisse - contrairement au nombre de décrocheurs -, ces choix éducatifs nous paraissent dangereux pour la formation des jeunes et pour le service public de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire. Ainsi, pour la rentrée 2012, 3500 postes sont encore supprimés dans les LP et SEP dégradant encore davantage l'offre de formation sous statut scolaire, les conditions de travail des enseignant-es ainsi que les conditions d'accueil et d'études des jeunes empruntant cette voie.

Nous attirons aussi votre attention sur la formation des PLP. De nombreux problèmes liés à la masterisation n'ont pas été anticipés. Aujourd'hui, il faut donc prendre des mesures urgentes afin de sauver la formation initiale des PLP et garantir la préparation effective à l'ensemble des concours CAPLP ouverts. Sans quoi, très rapidement il n'y aura plus de candidat-es pour passer ces concours.

Voici quelques dossiers urgents auxquels il faut ajouter : l'extension des CCF dévalorisant les diplômes, la généralisation des classes de 3^{ème} prépa pro, la mise en place des nouveaux Bac Pro AG ou encore Pilotage de Ligne de Production, la circulaire sur l'évaluation des enseignant-es parue au JO du 8 mai dernier, le plan de titularisation et le reclassement des non-titulaires (très nombreux dans l'enseignement professionnel), l'évolution de carrière, les mutations dérégulées par tous les mouvements spécifiques... Dès la rentrée 2012, des signes forts doivent être donnés aux personnels qui attendent beaucoup du changement promis par le président de la république. Une réelle rénovation et promotion de l'enseignement professionnel public et laïque sous statut scolaire est encore à mettre en œuvre. Le SNUEP-FSU est prêt à travailler avec le ministère pour participer à cette tâche.

Nous vous demandons de bien vouloir nous accorder une audience afin de commencer à reconstruire avec vous un service public de la formation initiale de qualité, plus efficace et plus juste, orienté vers la réussite de tous les jeunes.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Jérôme DAMMEREY Co Secrétaire général